

Qui sommes nous en effet ?

Pouvoir s'opposer, toujours proposer !

La CFTC fête ses 100 ans au service du monde du travail

La CFTC est un syndicat apolitique et non confessionnel, ouvert à tous, capable d'intervenir durement, quand il le faut, pour de justes salaires et d'équitables conditions de travail.

Le CFTC pratique un syndicalisme constructif ; elle ne se satisfait ni dans la cogestion, ni dans la lutte des classes. « Toujours proposer, mais savoir s'opposer » : pas besoin d'être dans une logique de guerre permanente ni de surenchère systématique pour défendre efficacement des collègues de travail. Des milliers de délégués CFTC vous le prouvent tous les jours dans leur environnement professionnel.

La CFTC ne s'interdit pas d'appeler à la grève, mais toujours en dernier recours, lorsque les négociations ne peuvent pas aboutir ou sont rendues impossibles.

La CFTC est fondée sur des valeurs qui ne sont ni religieuses, ni idéologiques, mais philosophiques : notamment le respect des êtres humains et le bien commun (différent de l'intérêt général qui ne tient pas compte par exemple, des personnes en situation de handicap).

Depuis 100 ans, la CFTC défend les intérêts de tous les salariés. Elle les assiste juridiquement et psychologiquement dans leur quotidien (conditions de travail, négociations salariales...), à travers ses syndicats présents sur tout le territoire et dans toutes les branches professionnelles.

En 1887, Création des premiers syndicats chrétiens à Paris et à Lyon. Face aux syndicats dominés par l'idéologie anarchiste de la lutte des classes, les militants chrétiens cherchent à faire passer leurs idées en toute indépendance.

1895 : Fusion de syndicats anarchistes et Création de la CGT.

En 1919, la CFTC est créée pour regrouper plus de 300 syndicats, avec notamment le renfort des syndicats féminins et des indépendants d'Alsace-Lorraine.

Dans l'entre-deux-guerres, deux tendances s'affirment dans le syndicalisme : le syndicat instrument de la révolution politique, ou bien le syndicat fer de lance pour transformer la société.

La première (CGT) se définit parfois comme révolutionnaire, la seconde (CFTC) est réformiste. La CFTC s'est toujours opposée à une vision simpliste et révolutionnaire de la lutte des classes, avec l'affrontement ou la grève générale comme moyen d'action privilégié.

En 1936, la CGT tente d'éliminer la CFTC qui propose pourtant un plan sur les conventions collectives, le salaire minimum, les allocations familiales, la réduction de la durée du temps de travail, des logements sociaux.

Puis en 1940, le gouvernement de Vichy interdit la CFTC et une loi prononce sa dissolution.

Fort heureusement, le Ministère du Travail reconnaît le caractère représentatif de la CFTC en 1945.

1946 : Après la Deuxième Guerre Mondiale, la CGT essaie (encore !) de faire interdire la CFTC afin d'obtenir le monopole syndical en France. La justice refuse et confirme le rôle essentiel de la CFTC.

1964 : Scission de la CFTC = création de la CFDT dont les membres souhaitent se rapprocher du parti socialiste. 300 délégués quittent la salle du congrès pour maintenir la CFTC.

A son tour, la CFDT essaie de faire interdire la CFTC et veut même l'empêcher d'utiliser le sigle "CFTC" ... mais la justice le refuse.

Tous uniques, Tous unis !

QUE VEUT DIRE NOTRE SLOGAN "LA VIE A DEFENDRE"

Vivre dans un monde plus juste et bienveillant

Prioriser la qualité de la vie, au travail mais aussi chez soi

Respecter la dignité de l'être humain

Favoriser l'épanouissement de chaque personne : chacun(e) doit pouvoir concilier à sa manière sa vie professionnelle, sa vie familiale et sa vie associative ou culturelle

Respecter notre environnement et préparer l'avenir des futures générations

Appeler à de plus justes salaires permettant de vivre décemment.

Encourager les initiatives préservant l'environnement et permettant un développement durable

Exiger des conditions de travail qui respectent la santé physique et mentale

Dénoncer les discriminations et les harcèlements, quels qu'ils soient

Exiger la transparence de celles et ceux qui nous font face

Poursuivre notre travail pour l'accès et le maintien dans l'emploi des salariés subissant un handicap

S'opposer aux rythmes de travail qui déséquilibrent la vie privée

Être à l'écoute et soutenir celles et ceux qui nous demandent de l'aide

De tout temps, la CFTC reste fidèle à sa doctrine laïque, apolitique et d'ouverture au dialogue social. Sa priorité est et restera la défense éclairée des droits des travailleurs, dans le respect de leurs devoirs.

Elle refuse d'exprimer sa volonté d'un progrès social durable par des promesses démagogiques et illusives. De même qu'elle ne cautionne pas les intérêts égoïstes aboutissant à de nombreuses injustices au détriment des travailleurs.

La CFTC ne promet pas la lune !